

Extrait de l'intervention de Evelyne BOURNER.

Quelques réflexions sur l'Aéroport d'Orly : Historique et luttes contre les nuisances aériennes :

Dans les années soixante l'épopée des belles années de l'aviation a connu son apogée auprès du grand public. Mermoz, Saint Exupéry et le mythe de l'Aéropostale étaient encore présents dans les esprits et dans la culture populaire, ainsi que les exploits des aviateurs des deux guerres mondiales.

Les familles venaient admirer les grands oiseaux blancs synonymes de liberté, de voyages et de découvertes. Autrement dit de rêve, impossible à réaliser pour la grande majorité des gens car réservé à une élite fortunée. Un chanteur célèbre à l'époque a mis en chanson ce phénomène "un dimanche à Orly". La notion de protection de l'environnement n'était pas encore présente, on était dans les trente glorieuses où tout semblait possible.

Pour les villes proches de l'Aéroport cette activité représentait des emplois et de la richesse avec les taxes (bien que concentrées et mal réparties).

Le beau rêve a commencé à se fissurer avec l'augmentation du trafic, la vogue du tourisme de masse, autrement dit l'accès des classes populaires aux voyages en avion.

La démocratisation des voyages en avion a permis à beaucoup plus de gens de voyager loin, mais a été le début de la fin du beau rêve : les avions sont devenus plus gros et les conditions du voyage beaucoup moins agréables.

L'industrie du transport a alors commencé son essor ininterrompu vers notre époque. Dès la fin des années 70 les inconvénients et les désavantages sont devenus évidents pour les riverains et les communes proches : bruit (personne n'a oublié les Caravelles..) et un phénomène nouveau : la pollution chimique de l'air.

Dès la fin des années 70, des projets de développement d'Orly (Construction d'une nouvelle piste est-ouest et exploitation commerciale de la piste 2 nord-sud impliquant le survol de villes de l'Essonne nord densément urbanisées) ont provoqué de vastes mouvements de protestation et des manifestations de masse (1981 blocage des accès à l'Aéroport).

L'insertion d'Orly et son développement en plein milieu d'une zone très peuplée sont devenus dès cette époque un vrai problème pour les communes riveraines devenant de fait défavorisées, lieux de ségrégation sociale et en déficit d'attractivité. Personne ne souhaite vivre sous les avions. Le couvre-feu (1968) et le plafonnement du nombre de mouvements (1993) sont apparus comme des nécessités traduites dans la Loi par le Gouvernement.

Les grandes luttes des riverains et de leurs associations pour défendre leur cadre de vie ont donc débuté réellement à Orly en 1981-1982. Depuis cette époque elles n'ont pas cessé devant l'énorme progression de l'industrie du transport aérien. La proximité d'Orly avec Paris est considérée comme un précieux atout par les acteurs du secteur aérien. Mais son enclavement dans un tissu urbain densément peuplé le rend responsable de la dégradation et la dépréciation d'une vaste région du sud parisien.

Avec la prise de conscience des dégâts causés à la planète par les activités humaines, il est apparu que le transport aérien qui se développait sans aucune limite et sans aucune entrave devait respecter les mêmes contraintes que les autres moyens de transport notamment la taxation du kérosène soumise à des règlements internationaux (convention de Chicago de l'OACI qui date de 1944 qui demande de ne pas taxer le kérosène – IATA : création 1945 Les négociations pour revenir sur cet accord international seront très difficiles...)

Le sujet reste d'une actualité brûlante et le lobby aérien, puissant et réactif n'entend pas, malgré l'explosion du trafic, se soumettre aux contraintes imposées aux transports terrestres bien qu'il rejette dans l'air de plus en plus de particules toxiques dangereuses pour la santé publique.

L'arrivée des low-cost et la compétition sauvage qu'elle a entraînée a fait des dégâts dans les Compagnies en place, et a accru les nuisances pour les riverains. Les emplois (longtemps alibi pour justifier l'augmentation du trafic) ont été drastiquement réduits (automatisation des tâches) et les habitants des Communes proches d'Orly ont vu se dégrader le cadre de vie de leur région, se déprécier la valeur de leurs biens immobiliers et le bruit et la pollution augmenter.

Donc, la lutte continue...de plus belle. En effet, la croissance du trafic aérien explose et tous les chiffres sont à la hausse. Le lobby aérien ne donne aucune limite à sa folle expansion bien qu'avec les inquiétudes sur le dérèglement climatique, il soit l'objet de pressions pour respecter l'environnement. C'est un fait nouveau pour ce secteur de l'industrie et des transports qui s'est toujours vu protégé et bénéficiant de considérables privilèges avec la complicité de l'Etat et souvent des élus et collectivités locales, soucieux de garantir les emplois et la manne financière du tourisme. Sans parler d'une concurrence déloyale vis-à-vis des moyens de transport terrestres soumis localement aux contraintes environnementales et aux taxes sur les énergies.

La pollution chimique causée par le transport aérien ne fait pas l'objet de mesures fiables et est très largement sous-estimée. On peut s'attendre à ce que le lobby aérien se mobilise pour maintenir l'expansion et la rentabilité de son business avec le moins possible de contraintes et de limitations. Il sera aidé et renforcé dans son action par le désir accru de voyages des populations, notamment dans les pays à forte démographie et en voie d'enrichissement, quels que soient les dommages causés à la planète par l'incontrôlable expansion du tourisme de masse.

**Cela va-t-il continuer ? Ce n'est pas sûr car :
En effet, tout avion finit par descendre sur terre un jour....**

Quelques chiffres pour Orly :

1965 : 6 millions de passagers. 2017 : 32 millions de passagers.

1974 : 150 000 mouvements d'avions. 2017 : 242 000 mouvements d'avions.

Et dans le monde : en 2017 plus de 100 000 mouvements d'avions chaque jour.

Evelyne BOURNER

ÉLAN-SAVIGNY ENVIRONNEMENT

Union Française contre les Nuisances Aériennes (UFCNA)

Union Européenne contre les Nuisances Aériennes (UECNA)

Convergence Associative (FNE-Ile de France Environnement)

Bruxelles Samedi 20 Octobre 2018